



Le 16/06/20

25 EUROS... PEUT MIEUX FAIRE

Mr le Maire présentera au Comité Technique du 23 Juin, le projet de versement d'une **prime exceptionnelle de 25€** par jour travaillé **UNIQUEMENT POUR LES AGENTS EN PRESENTIEL** (les mêmes contraintes de déroger aux mesures de confinement stricts mis en place dans le cadre de la crise sanitaire COVID_19).

Mr le Maire souhaite valoriser l'engagement des agents, particulièrement exposés aux risques sanitaires durant la période de confinement, qui ont dû faire face à une charge de travail importante.

La CGT lors de plusieurs réunions a persisté à dénoncer que ce n'était pas suffisant au vu des sacrifices, de l'investissement, du danger pris lorsque le projet de versement de cette prime a été mis sur la table. Le projet de l'administration était de 20e par jour. Aussitôt, la CGT a diffusé **le tract PRIME OU PAS PRIME**, faisant remonter notre mécontentement.

Mr le Maire a entendu la CGT, est revenu sur sa position et décidé d'allouer la somme de 25e par jour de présence pour tous les agents permanents ou non permanents qui ont travaillé en présentiel pendant la période du confinement à l'exception de la direction générale et du Cabinet mais **IL PEUT MIEUX FAIRE !!!**

Le compte n'y est pas, nous exigeons une prime pour le personnel qui a été placé en télétravail durant cette période ou a été assuré des permanences dans les services.

Les agents qui ont télé-travaillé ne doivent pas être les oubliés. Ils ont permis aussi cette continuité d'activité à distance. Nombreux ont utilisé leur matériel personnel. Ils ont subi une hausse de leur consommation liée à l'électricité, en matériel de bureautique et informatique et sans compter leurs heures de travail effectif ! Il y a des collègues qui ont travaillé tard le soir et les week-ends !!!

Le télétravail ce n'est pas DES VACANCES !!!

Dans la fonction publique territoriale, la décision est à l'initiative des élus locaux en application du principe de libre administration.

Une prime ne soigne pas, ne protège pas contre les **RISQUES** sanitaires, ne favorise pas une meilleure retraite !!!!

En cette période de crise sanitaire, les agents sur le terrain, équipés de tous les matériels de protection possible, prennent des risques pour leur santé et celle de leurs proches.

OUI, valorisons financièrement ces agents car les mercis et les applaudissements, ne font pas vivre. Chaque agent qui a travaillé du 16 mars au 11 mai en présentiel, en télétravail, doit percevoir sa prime. Les agents appelés la veille pour le lendemain doivent être rémunérés. N'oublions pas non plus nos collègues dans l'animation dont le contrat va s'arrêter prochainement, nos agents horaires qui ont travaillé durant le confinement, il **SERAIT INACCEPTABLE** qu'ils quittent la collectivité sans avoir touché cette prime.

Nous serons très attentifs aux cas particuliers.

La CGT exige une prime de 25euros par semaine pour le personnel qui a télétravaillé depuis le 16 mars, et quizz des agents Ville de Rouen qui ont apporté un soutien énorme dans les EPHAD de la Ville, comment vont-ils être payés sur le budget Ville ou CCAS !!!!

Chers (es) collègues, pointez attentivement vos jours de présence dès maintenant et faites les remonter à vos responsables car certaines directions font déjà le point avec leurs agents.